







Toulouse, le 3 novembre 2016

Communiqué de presse

Insee Analyses n°30

Non-salariés et dirigeants salariés d'entreprise Les femmes gagnent en moyenne les trois quarts du revenu des hommes

En moyenne, les femmes gagnent 76 % du revenu des hommes. À mesure que les revenus augmentent, les disparités femmes-hommes s'amplifient. Les écarts entre femmes et hommes sont ainsi plus marqués chez les dirigeants salariés, statut où les revenus sont en moyenne plus élevés. Ces écarts en défaveur des femmes sont également prononcés dans la santé, secteur rémunérateur et très féminisé mais également très inégalitaire en raison de la diversité des métiers exercés. À mesure que la taille de l'entreprise ou l'âge de l'entrepreneur augmente, les revenus progressent aussi mais moins vite pour les femmes : les femmes à la tête d'entreprises de 50 salariés ou plus gagnent 68 % du revenu de leurs homologues masculins et celles âgées de 60 ans ou plus 63 %.

Fin 2013 en Occitanie, 294 650 personnes sont à la tête d'une entreprise, dont parmi elles 35 % de femmes. Les situations sont hétérogènes, de l'auto-entrepreneur qui exerce une activité de complément au dirigeant salarié qui gère une entreprise de 50 salariés ou plus.

En 2013, non-salariés et dirigeants salariés ont retiré de leur activité un revenu de 2 260 € par mois en moyenne : 2 470 € pour les hommes et 1 880 € pour les femmes soit environ 600 € de moins. Les femmes gagnent ainsi 76 % du revenu des hommes, quel que soit le temps de travail, celui-ci n'étant pas connu pour les non-salariés.

Entre femmes et hommes, des écarts de revenus plus marqués chez les dirigeants salariés

Le choix de la forme juridique de l'entreprise conditionne fortement le devenir de celle-ci. En fonction des besoins et des projets, le futur patron peut choisir parmi plusieurs statuts juridiques.

Les femmes choisissent plus souvent l'auto-entrepreneuriat ou l'entrepreneuriat individuel "classique". Elles représentent ainsi 39 % des effectifs dans chacun de ces statuts. Elles sont en revanche moins présentes parmi les gérants de SARL (25 %) et les dirigeants salariés de sociétés hors SARL (21 %).

Avec 2 653 € mensuels, les femmes entrepreneuses individuelles "classiques" touchent 81 % du revenu des hommes. Chez les dirigeants salariés, les écarts se creusent : les gérantes de SARL gagnent 75 % du revenu des hommes (1 924 €) et les dirigeantes de sociétés autres que SARL seulement 66 % (3 816 €). Tout en bas de l'échelle des revenus, les auto-entrepreneuses perçoivent 359 € par mois, c'est 79 % du revenu des hommes auto-entrepreneurs.

La santé, un secteur rémunérateur mais inégalitaire

Parmi les femmes entrepreneures, 28 % travaillent dans la santé : elles y représentent 60 % des effectifs (jusqu'à 73 % dans les professions paramédicales). Secteur rémunérateur, la santé s'affiche comme le plus féminisé mais aussi comme l'un des plus inégalitaires en matière de revenus. Les inégalités se traduisent par des écarts en fonction de l'activité exercée plus (médecin spécialiste) ou moins (aides-soignants) importants, et par des écarts marqués entre femmes et hommes au sein d'une même activité. Ces écarts sont d'ailleurs plus importants à mesure que la rémunération augmente. Les femmes travaillent surtout dans les professions paramédicales où les revenus sont moindres : 3 110 € par mois, soit 77 % du revenu de leurs homologues masculins. En tant que médecin généraliste, elles perçoivent 4 480 €, soit 62 % du revenu des hommes, en tant que médecin spécialiste, 6 760 € soit 56 % du revenu masculin.

En moyenne, seuls 18 % des dirigeants d'entreprises de 50 salariés ou plus sont des femmes

Les femmes dirigeantes d'entreprises travaillent bien plus fréquemment seules : 38 % des non-salariés et dirigeants salariés n'employant pas de salarié sont des femmes alors que cette proportion n'est que de 18 % parmi les dirigeants d'entreprises de 50 salariés ou plus. La place des femmes s'amoindrit en effet avec la taille croissante de l'entreprise, et ce particulièrement au sein des entrepreneurs individuels "classiques" où elles représentent 43 % de ceux n'employant pas de salarié.

Avec la taille de l'entreprise, les revenus moyens s'accroissent, de même que les disparités entre hommes et femmes. Tous statuts confondus, les femmes travaillant seules gagnent 1 540 € par mois. C'est 90 % du revenu de leurs homologues masculins. Lorsqu'elles emploient 50 salariés ou plus, elles retirent de leur activité 6 740 € par mois, ce qui ne correspond plus qu'à 68 % du revenu des hommes.

Les femmes entrepreneures davantage présentes chez les jeunes

En moyennne, les femmes chefs d'entreprise sont plus jeunes que leurs homologues masculins : 44,9 ans contre 46,2 ans. La place des femmes dans les nouvelles générations pourrait être plus forte. Ainsi, les 30 ans ou moins comptent 40 % de femme. En revanche, elles ne sont plus que 27 % chez les 60 ans ou plus. Avec l'âge et indirectement l'expérience, les revenus moyens s'accroissent, mais également les écarts de revenus entre femmes et hommes. Les femmes âgées de 30 ans ou moins touchent en moyenne davantage que les hommes : 1 130 € par mois soit 111 % du revenu des hommes. Quel que soit le sexe, le revenu maximum est atteint entre 51 et 59 ans, avec 2 210 € mensuels pour les femmes mais 3 020 € pour les hommes : les femmes ne gagnent alors plus que 72 % du revenu des hommes. Chez les 60 ans ou plus, ce taux tombe à 63 %.

Pour en savoir plus

Des données complémentaires figureront dans la version en ligne de la publication sur insee.fr

"Pérennité des nouvelles entreprises régionales au regard de huit profils d'entrepreneurs", Insee Analyses Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées, n° 25, juillet 2016

"Revenus d'activité des non-salariés en 2013 - Baisse pronconcée dans la plupart des secteurs d'activité", Insee Première n° 1604, juin 2016

"Indépendants et dirigeants salariés d'entreprise : un tiers de femmes", Insee Première n° 1563, juillet 2015

Contacts

Insee Occitanie / Madeleine Cambounet ☎05 61 36 62 85 e-mail medias-occitanie@insee.fr

Directe Occitanie / Christine Lemoal 205 62 89 83 40 e-mail christine.lemoal@directe.gouv.fr

Pôle emploi Occitanie / Valérie Narquin 205 61 00 86 27 e-mail valerie.narquin@pole-emploi.fr